

## Formation

# La bibliothèque tiers-lieu

## Un autre modèle de bibliothèque

La notion de « tiers-lieu » (ou de « troisième lieu ») s'est imposée ces dernières années comme un véritable étendard définissant un nouveau modèle de bibliothèque. Malgré sa popularité, cette notion fait souvent débat. Ses détracteurs estiment qu'elle éloigne les bibliothèques de leur mission fondamentale et ses défenseurs manquent parfois d'outils permettant de la concrétiser. La formation se donne comme objectif de clarifier le concept de tiers-lieu, de permettre à chacun de se positionner face à elle (sans dogmatisme car il ne s'agit pas d'une notion monolithique), et de fournir des outils permettant de la concrétiser.

**Durée : 2 jours (jour 1 : 6h, jour 2 : 6h)**

**Participants : 12**

### Objectifs de la formation

- Permettre de mieux comprendre la notion de tiers-lieu (dans le domaine des bibliothèques publiques et ailleurs).
- Aider à des professionnels de définir leur positionnement par rapport au(x) concept(s) de tiers-lieu.
- Découvrir des exemples de tiers-lieux inspirants.
- Fournir des idées et des bonnes pratiques (concernant l'organisation interne, les espaces, les services proposés) permettant de concrétiser l'idée de bibliothèque tiers-lieu.

### Public visé

- Professionnels de la lecture publique, élus ou bénévoles.

*La formation est particulièrement pertinente lorsqu'elle est proposée en intra, avec l'ensemble du personnel d'un établissement.*

### Méthodes pédagogiques

- Présentation réalisée à partir d'un diaporama (remis à l'issue de la formation)
- Temps de discussions et de débats, activités simples et ludiques (type quizz)
- Projections de vidéos

### Programme détaillé

#### Jour 1 / Comprendre la notion de tiers-lieu et définir le positionnement de son établissement

- Tour de table / recueil des attentes
- Le tiers-lieu comme espace de sociabilité
- Activité : les 8 critères du tiers-lieu
- Le tiers-lieu comme équipement hybride multifonction
- Activité : les 5 critères du tiers-lieu selon France tiers-lieux
- La bibliothèque tiers-lieu ou troisième lieu

- Activité : identifier des partenaires et des services
- Travailler dans une bibliothèque tiers-lieu
- Activité : projection d'une vidéo + débat

## Jour 2 / Faire vivre une bibliothèque tiers-lieu

- Tour de table : retour sur le jour 1
- Activité : tiers-lieu ou pas tiers-lieu ?
- Les espaces physiques et l'accueil du public dans une bibliothèque tiers-lieu
- Activité : observation dans les espaces de la bibliothèque accueillant la formation + brainstorming
- Développer la participation du public
- Activité : projection d'une vidéo + débat
- Tour de table : conclusion de la formation

## Détails pratiques

### Activités et exercices

La plupart des exercices sont réalisés en sous-groupes de 3 personnes avant une mise en commun.

Une activité positionnée le jour 2 consiste à analyser les espaces de la bibliothèque accueillant la formation à l'aide d'un guide d'observation. Elle nécessite d'avoir accès aux espaces publics. La présence du public est indifférente.

### Lieu de formation

La formation se déroulera idéalement dans une bibliothèque disposant de 800 m<sup>2</sup> minimum d'espaces publics afin de mener l'activité d'observation.

La salle de formation sera suffisamment grande pour accueillir l'ensemble des participants et former 4 sous-groupes de 3 personnes, sans nuisances sonores découlant des discussions.

### Matériel nécessaire

- Des tables formant 4 ilots
- Un écran + un projecteur avec prise HDMI.
- Un tableau blanc ou un paperboard.

## Intervenant

La formation est animée par **Nicolas Beudon**.

Nicolas Beudon est consultant et formateur. Ancien conservateur de bibliothèque, fondateur de l'agence de design et de conseil Chemins faisants, il approfondit depuis plusieurs années les principes de la bibliothèque tiers-lieu sur son blog **Le Recueil factice**.

## Coût de la formation

2000€ + frais forfaitaires incluant le déplacement, l'hébergement, les repas. Formation exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (article 261-4-4-a du CGI).

Devis sur demande

## Contact, renseignements

[contact@cheminsfaisants.fr](mailto:contact@cheminsfaisants.fr)